

- La grande diversité des pays en voie de développement apparaît de plus en plus clairement à partir de leurs besoins respectifs.
- Les différentes performances de croissance d'un pays à l'autre, illustrent l'importance d'un choix judicieux de stratégies et politiques de développement.
- Le rôle positif que peut jouer le secteur privé pour créer la richesse et encourager l'efficacité est maintenant reconnu.
- Des changements démographiques d'envergure créent des pressions nouvelles et imprévues sur le développement.
- La reconnaissance du rôle de la femme et de sa participation dans la croissance économique est de plus en plus perçue comme un facteur de développement significatif.
- L'ampleur, la complexité et les incidences de l'interdépendance des pays sont de plus en plus évidentes.

La CNUCED peut nous aider à nous accommoder de ces changements. Compte tenu de son mandat, son caractère universel et son champ d'action, elle doit être le creuset d'idées novatrices et la source de stratégies, d'approches et de solutions viables. La CNUCED doit être une instance qui contribue pertinemment à l'élaboration des politiques nationales et internationales qui stimulent et soutiennent la coopération et le développement. Elle doit y parvenir en identifiant les tendances et les changements structurels à long terme. Grâce à une analyse rigoureuse. Et des échanges de vue productifs, la CNUCED peut aussi contribuer à la mise en oeuvre du consensus nécessaire à la négociation fructueuse et productive. En définitive, ce sont là des éléments qui ont un impact concret sur la croissance et le développement.

Monsieur le Président,

Je conclurai mes propos en demandant instamment à la CNUCED de donner corps au concept du partenariat et de la coopération entre pays développés et en voie de développement. Nos discussions ici doivent contribuer à la recherche de solutions concrètes à des problèmes réels.